Elections Législatives - Scrutin du 5 Mars 1967

Département de la Seine-Maritime — 2me Circonscription



LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

présente :

TONY LARUE

Expert Comptable breveté par l'Etat.
Expert inscrit près la Cour d'Appel et les Tribunaux.
Conseiller de l'Enseignement Technique.
Membre Fondateur Libération-Nord.
Membre du Parti Socialiste depuis 1922.
Maire de la Ville de GRAND-QUEVILLY.
Conseiller Général du Canton de GRAND-COURONNE.
Ancien Sénateur de la Communauté.
Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.
Officier de la Légion d'Honneur.
Croix du Combattant.
Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance.
Médaille de la France Combattante.
Chevalier des Palmes Académiques.
Chevalier du Mérite Social.

Député sortant élu en Janvier 1956, réélu en Novembre 1958 et Novembre 1962

Travailleur infatigable : Tony LARUE, fils d'un Agent des Douanes, orphelin très jeune, a fait sa situation professionnelle et sociale « à la force du poignet ». Chacun le sait, tandis que lui-même n'ignore rien des difficultés des familles laborieuses.

Administrateur éprouvé : Il a été élu **Maire de GRAND-QUEVILLY** pour la première fois en 1935 (et révoqué par le Gouvernement de Vichy). En vingt-huit années de mandat, il a transformé, modernisé la Ville et conquis la haute estime de ses concitoyens. La population de GRAND-QUEVILLY a plus que triplé depuis 1935; elle dépassera 50.000 habitants dans quelques années. Le programme de constructions comporte 6.000 logements d'ores et déjà achevés ou en chantier, que 5.000 autres suivront. Aux 160 classes primaires et maternelles en service, un Collège d'Enseignement Secondaire vient de s'ajouter. Dans les années à venir, 50 classes primaires et maternelles, 4 C.E.S. et 1 Lycée seront encore édifiés. Tous les équipements scolaires, sociaux, culturels, sportifs, commerciaux se développent et continueront de se développer au rythme même de l'accroissement de la population. La construction d'un Centre Aéré et Sportif à peu près unique en son genre est d'ores et déjà commencée. Une importante station d'épuration va être aménagée avec la collaboration de la Ville de PETIT-COURONNE.

Au Conseil Général dont il fut le Vice-Président, Tony LARUE s'est montré soucieux de l'équipement du Département, du développement de l'action sociale, de l'assainissement des finances. Il a toujours été le défenseur efficace des intérêts légitimes de son Canton.

Parlementaire actif : Il a soutenu sans défaillance, depuis onze ans, les grandes idées de justice sociale, de liberté et de paix. Au sein de son Groupe, à la Commission des Finances et par son action personnelle, il a pleinement rempli le mandat qui lui a été confié et deux fois renouvelé.

Son remplaçant éventuel : **Albert GOUGEON**

est né le 18 Avril 1904 à NONANCOURT (Eure) et est domicilié à ELBEUF, 27, rue des Martyrs. Il a été élève de l'Ecole Primaire Supérieure de Rouen, mais a dû interrompre ses études en raison de la modicité des ressources de sa famille.

Il a exercé pendant vingt années la profession d'employé de banque et est devenu Chef de Service, avant de s'établir comme Commerçant.

Il a été mobilisé comme Sergent en 1940. Fait prisonnier, il a été libéré en 1941 au titre de Sanitaire.

Albert GOUGEON s'est dévoué depuis quarante années, comme exécutant et comme Directeur, dans plusieurs Sociétés Musicales.

Il est actuellement Secrétaire général du Comité des Fêtes d'Elbeuf. Il est, de plus, Délégué cantonal depuis 1948.

Son activité s'est également développée dans l'important domaine de l'Administration Municipale, à MONTFORT-SUR-RISLE, puis à ELBEUF, où le poste de Deuxième Adjoint au Maire lui a été confié. Il compte vingt années de mandat municipal.

Albert GOUGEON est Chevalier des Palmes Académiques et titulaire de la Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales.

IMP. P. VENEAU - PETIT-QUEVILLY

AU COURS DE SON MANDAT, TONY LARUE A ÉTÉ FIDÈLE A SES ENGAGEMENTS

A l'Assemblée Nationale, soit à la tribune, soit à la Commission des Finances, soit au sein de son Groupe, il n'a cessé de défendre les divers points du programme que ses électeurs avaient approuvé en 1962.

Il a réclamé sans relâche une réforme générale du système fiscal. Ses efforts ont porté plus spécialement sur la refonte du barème de l'impôt sur le revenu et la suppression de la taxe complémentaire.

En accord avec les Syndicats Agricoles, il a approuvé les textes sur l'intégration des travailleurs agricoles dans la Sécurité Sociale et lutté pour une réforme plus complète. En accord avec les Associations d'Anciens Combattants, il a réclamé la révision des pensions par application du « rapport constant » et soutenu les droits des Victimes de la Guerre.

Il a consacré de nombreuses interventions aux intérêts légitimes des Travailleurs menacés par les licenciements, à ceux des personnels de l'Etat et des Collectivités Locales. Il a réclamé avec insistance la suppression des zones de salaires.

Il a œuvré dans toute la mesure de ses moyens pour une politique plus large et plus sociale en matière de logement.

Il a souligné avec force l'insuffisance des mesures prises en ce qui concerne la construction des Etablissements Scolaires du premier et du second degré, et mis spécialement l'accent sur les Ecoles Maternelles.

Il a rappelé l'urgence des décisions à prendre en faveur des personnes âgées, des infirmes, des handicapés.

D'ores et déjà, au cours de cette législature, Tony LARUE a agi pour la Démocratie, pour le Progrès dans la Justice Sociale et pour la Paix.

Porte-parole et défenseur de sa Circonscription, Tony LARUE a fait le maximum pour soutenir les justes revendications dont il a été saisi, soit par écrit, soit au cours de ses permanences, notamment celle de la rue des Martyrs à Elbeuf.

Il a pris un soin particulier des intérêts des Communes en plein accord avec MM. les Maires. Dans les trois cantons — Grand-Couronne, Elbeuf, Boos — les constructions scolaires, l'entretien ou l'amélioration des routes, des berges de la Seine, l'adduction d'eau, les terrains de sports, les lotissements ont fait l'objet de ses constantes préoccupations.

PROGRAMME D'ACTION

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste a regroupé le Parti Socialiste S.F.I.O. et le Parti Radical-Socialiste, la Convention des Institutions Républicaines et de nombreux Clubs. Elle a établi un programme réalisable dans les cinq années de la législature et que Tony LARUE s'engage à défendre :

Une Société de Citoyens Libres.

La volonté d'un seul doit céder le pas à la volonté de tous, afin que s'instaure une démocratie véritable et efficace. Mise au point et respect de la Constitution. Contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement. Garantie des libertés individuelles, syndicales, communales.

Une Economie de Progrès.

L'accroissement de la production doit être accompagné d'une augmentation équitable des salaires et rémunérations.

Plan d'expansion économique établi démocratiquement. Sélection des équipements financés par l'Etat. Nationalisation des entreprises d'armement et de l'espace, contrôle de celles qui vivent des crédits de l'Etat. Création d'une Banque Nationale d'Investissements.

Justice fiscale notamment par la révision profonde du régime de la taxe à la valeur ajoutée et des barèmes de l'impôt sur le revenu. Lutte contre la spéculation sur les terrains.

Une Agriculture Moderne.

L'agriculture doit être intégrée dans l'économie générale afin d'assurer aux agriculteurs le juste prix de leur production par : la recherche de nouveaux débouchés, la modernisation de la production et de la distribution, des aménagements fiscaux, le développement de l'enseignement agricole et de la coopération.

La Justice Sociale.

La véritable démocratie exige la reconnaissance des droits économiques et sociaux qui assurent les égalités essentielles entre tous les Citoyens.

- Droit au travail, à la santé, pour toutes les catégories de Citoyens.
- Droit au logement : il faut 600.000 logements par an, dont 350.000 logements à loyers accessibles aux travailleurs et aux retraités dont les ressources sont modestes.
- Droit à la solidarité nationale pour les handicapés (allocations, soins, éducation professionnelle, placement), pour les accidentés du travail, pour les Anciens Combattants et Victimes Civiles de la Guerre (révision des pensions par application du « rapport constant »), pour les Rapatriés d'Algérie (justes indemnisations).
- Droit à une retraite suffisante pour les personnes âgées, à des allocations familiales équitables.

Promotion de la Femme.

La dignité de la femme doit être reconnue et sa promotion personnelle assurée.

- Abrogation des textes qui s'opposent à la maternité volontaire.
- Travail : accession aux emplois, égalité de salaire, remboursement à 100 % des congés de maternité.
- Développement des équipements sociaux : crèches, consultation de nourrissons, écoles maternelles, etc...
- Egalité juridique entre les époux.

Priorité des priorités à l'Education Nationale.

Afin de combler les graves retards pris dans ce domaine, on ne saurait trop faire pour développer et démocratiser l'enseignement.

Obligation scolaire jusqu'à 18 ans. Revalorisation de la fonction enseignante. Indépendance de l'Université. Création d'un grand Ministère de l'Education Nationale regroupant tous les Services de l'Enseignement et de la Jeunesse. Constructions scolaires (notamment écoles maternelles et Enseignement Technique). Bourses et allocations d'études. Refonte des programmes. Respect de la laïcité de l'école. Crédits pour la recherche scientifique. Aide de l'Etat aux Arts, aux Lettres et à la diffusion de la Culture.

Effort en faveur de la Jeunesse.

- Développement des installations sportives et culturelles, des Maisons des Jeunes et de la Culture.
- Mesures propres à assurer aux Jeunes, au moment opportun, un emploi et un toit.

La Paix dans un Monde organisé.

Devant la terrible menace que l'arme atomique fait peser sur l'humanité, il est du devoir de tous d'agir pour le règlement pacifique des conflits par la création d'un système d'arbitrage international.

- Renonciation à la force de frappe. Reconversion pacifique de l'industrie atomique. Coopération atomique internationale.
- Désarmement général, simultané et contrôlé. Participation à la Conférence de Genève. Signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires.
- Sécurité collective et coexistence pacifique. Réforme de l'Alliance Atlantique.
- Action en faveur d'un règlement négocié de la guerre du Vietnam.
- Construction d'une Europe des peuples avec la Grande-Bretagne et les Pays Scandinaves. Entente avec les Pays de l'Est.
- Action concertée en direction du Tiers-Monde et Lutte contre la faim et l'ignorance.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Pour que soient respectées toutes les libertés,
Pour que chacun recueille sa juste part des fruits de l'expansion économique,
Pour que les "Anciens" vivent dignement et que les Jeunes connaissent la joie de vivre,
Pour que la France participe généreusement à la construction d'un monde pacifique,

Vous voterez, dès le premier tour,

pour Tony LARUE, votre Député Sortant,

Présenté par la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste.

VU : Le Candidat.